

Avant de partir, j'aimerais vous dire...

VAL-D'ILLIEZ

Écrivain public, Béatrice Claret a lancé une application baptisée Postscriptum, destinée à compléter le contenu d'un testament et à faciliter les démarches des proches après le décès de la personne concernée.

Textes et photo: Valérie Pussella

« **P**artir, c'est ranger un peu. » Cette phrase signée Alain Hamond est le slogan tout trouvé pour l'application créée par Béatrice Claret. Cette habitante de Val-d'Illiez s'est basée sur son expérience d'écrivain public et sur son propre parcours pour élaborer le concept de Postscriptum: « Il y a eu trois décès chez nous, raconte-t-elle, le premier est survenu dans le cadre professionnel: j'ai été contactée par les fils d'un

département stable et inattendue de son frère, Béatrice Claret s'est aperçue de la difficulté à assumer toutes les démarches administratives mais aussi à retrouver des documents importants disséminés çà et là: « quand on est en état de choc, ce n'est pas possible de tout gérer. Si une personne dit les choses de son vivant, ça va aider ceux qui restent », ajoute-t-elle.

Consigner en toute sécurité

Sur l'application, 153 questions sont posées dans six chapitres différents, comme le parcours de vie, les domaines volontés, la liste d'objets précieux ou importants, l'endroit où sont inscrits différents codes d'accès, où sont rangées des clés, ou encore les personnes à contacter en cas de décès. « Le document contient des informations que l'on ne trouve pas dans un testament, il n'a d'ailleurs pas de valeur légale. Mais il se veut être un bon complément, certains clients parlent d'un journal intime ou d'un testament sentimental », précise sa conceptrice. Attention à la dimension humaine, Béatrice Claret ajoute que toute personne dispose de deux millions de signes pour s'exprimer, se libérer d'un secret ou simplement laisser une trace de sa philosophie pour la postérité. L'utilisateur de l'application est la seule personne pouvant accéder à son compte en ligne. Mot de passe personnel, hébergement suisse, protection des données: tout est mis en œuvre pour garantir la confidentialité et la sécurité du système.

« Le document contient des informations que l'on ne trouve pas dans un testament, il n'a d'ailleurs pas de valeur légale. »

Béatrice Claret, conceptrice de Postscriptum

départ qui, en débarrassant le garage de leur père, ont jeté une tondeuse à gazon. Or, ils ignoraient qu'elle appartenait au volé et ils voulaient donc que je les aide à écrire une lettre d'excuses. L'idée m'est venue de créer un outil pour éviter ce genre de malentendus et les conflits après un décès.

Les deux autres décès chez elle les a pués dans sa vie personnelle: ayant accompagné son père en fin de vie, elle a pu partager avec lui ses valeurs et estime qu'une trace écrite de tous ces échanges verbaux aurait été la bienvenue pour les autres membres de sa famille. Enfin, à la



Grâce à son application, Béatrice Claret espère que des malentendus ou des conflits seront évités chez les survivants.

Infos sur www.lepetitsmets.ch

Comment ça marche?

La démarche commence par la signature d'un contrat, pour un montant de base de 250 frs, qui donne accès à l'application en ligne pendant un an depuis une tablette, un ordinateur ou un natel et comprend l'impression du formulaire complété. Le prolongement pour une année coûte 50 frs. Une fois le document imprimé, l'utilisateur peut choisir de l'imprimer de son vivant ou demander à une personne de confiance d'ordonner l'impression après son décès. Le dossier sera remis en main propre, à son retour le cas échéant ou à la personne mandatée, dans les 10 jours ouvrables.

Audèle Pompeo Funèria
Spécialiste en accompagnement du deuil
Grand Rue 12 1944 Villeneuve
021 960 29 35
24h/24 RÉGION DU CHABLAIS
www.audelepompofunere.ch

ENCORE PLUS PRATIQUE. MAINTENANT AVEC TRANSMISSION AUTOMATIQUE.

p. ex. Transit Custom automatique dès Fr. 23'540.-*
Ford Transit Custom 1100i 2.0 TDCI 150 ch à 5 ans ou 100 000 km.

*Prix indicatif dépendant du lieu de commercialisation et des options d'équipement. Les prix indiqués ne comprennent pas les taxes de vente et les frais de transport.